

# HISTOIRE

---

**Liouba Bortniker**

Roland Brasseur<sup>1</sup>

---

## **Naissance de l'enseignement secondaire des jeunes filles<sup>2</sup>**

Ce qui tenait lieu d'enseignement secondaire destiné aux jeunes filles a longtemps été assuré pour l'essentiel dans des établissements privés, le plus souvent confessionnels. Victor Duruy est ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869. Par l'instruction du 30 octobre 1867, il demande aux recteurs d'intervenir auprès des municipalités en vue de la création d'un enseignement secondaire des jeunes filles, lequel « ne peut être que l'enseignement spécial qui vient d'être créé pour les garçons par la loi du 21 juin 1865 ». Cet enseignement spécial, donné dans des lycées et collèges de garçons, est plus court que l'enseignement classique, ne comporte ni latin ni grec et ne prépare pas au baccalauréat ; il sera remplacé en 1891 par l'enseignement secondaire moderne, plus ambitieux et menant au baccalauréat. Mais, malgré de multiples bonnes volontés, l'enseignement secondaire féminin qui naît alors, souvent dispensé dans des locaux universitaires où « la jeune fille [est] conduite par sa mère, sa gouvernante ou sa maîtresse de pension, qui [assistent] aux leçons », est de fait très inférieur à l'enseignement spécial. Il se heurte à l'opposition de ceux qui, tels Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, veulent que les jeunes filles continuent d'être « élevées sur les genoux de l'Église »<sup>3</sup>. Il ne survit que dans quatorze villes à l'écroulement de l'Empire. En 1879, elles ne sont plus que cinq, et les cours organisés à la Sorbonne n'attirent plus qu'une centaine d'auditrices.

En avril 1876, l'avocat Camille Sée, âgé de 30 ans, est élu député du premier arrondissement de Saint-Denis. Réélu sans concurrent en octobre 1877, il siège à la gauche républicaine. Le 28 octobre 1878, il dépose une « proposition de loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles ». Adoptée le 16 décembre, la loi est promulguée le 21.

Si l'enseignement créé par la loi Sée constitue un considérable progrès, et rencontre donc lui aussi de vives oppositions, il est pourtant, par l'organisation comme par le contenu des programmes, beaucoup moins exigeant que celui qui, dans l'enseignement classique, s'adresse aux garçons ; il s'inspire réellement de l'enseignement spécial. À l'issue d'un cursus de seulement cinq années, sans latin, les jeunes

---

<sup>1</sup> Professeur retraité de mathématiques spéciales au lycée Chrestien-de-Troyes (Troyes). Membre associé aux Archives Henri Poincaré (Nancy).

<sup>2</sup> Le remarquable *Les femmes, l'enseignement et les sciences*, de Nicole Hulin, édité en 2008 par L'Harmattan, expose le « long cheminement » vers l'égalité.

<sup>3</sup> « M. Duruy et l'éducation des filles », 1868, p. 27.

filles se voient décerner un « diplôme d'études secondaires » et non le baccalauréat ès lettres ou ès sciences qui, condition nécessaire à l'inscription en faculté, n'est préparé que dans les lycées de garçons<sup>4</sup>.

Pour ces établissements féminins, il faut des enseignants. Les premières années, la plupart sont des hommes. Le 3 mars 1881, Camille Sée dépose une « proposition de loi ayant pour l'objet la création, par l'État, d'une école normale recrutant par concours et destinée à préparer des professeurs-femmes pour les écoles secondaires des jeunes filles ». Adoptée le 23 juillet, la loi est promulguée le 26. L'« École normale d'enseignement secondaire pour les filles », installée à Sèvres, reçoit ses premières élèves en novembre.

Jusque-là, l'agrégation est un concours réservé de fait aux hommes. Pour se présenter à l'agrégation, il faut être licencié, et les licences ne sont ouvertes qu'aux bacheliers, lesquels sont presque tous des garçons. Très peu de jeunes filles arrivent à la licence<sup>5</sup>.

Un concours d'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles est créé pour 1883 par l'arrêté du 31 janvier, qui fixe deux types d'épreuves, dans l'ordre des lettres et dans l'ordre des sciences ; un arrêté du 14 février en fixe l'ouverture au 6 août ; cinq des six admises en sciences sont sévriennes. Le concours est pérennisé, avec quelques modifications, par le décret et l'arrêté du 5 janvier 1884. Ce n'est qu'en 1895 que seront distinguées les quatre agrégations féminines de lettres, d'histoire, de sciences mathématiques et de sciences physiques et naturelles. Le niveau des agrégations féminines est très inférieur à celui des agrégations classiques<sup>6</sup> que l'on peut dire masculines, car si les règlements n'interdisent pas aux femmes de s'y présenter, très rares sont celles qui tentent leur chance. Après Liouba Bortniker en 1885, il faudra attendre 1920 et les succès de Madeleine Chaumont, reçue première, et de Georgette Parize pour voir des succès féminins à l'agrégation masculine de mathématiques. Marguerite Rivière aura auparavant été reçue en 1913 à l'agrégation de physique<sup>7</sup>. Aucune agrégation féminine de langues n'étant créée, des jeunes filles se présentent aux agrégations « masculines » d'anglais et d'allemand, avec quelques succès chaque année à partir de 1883. La situation est

<sup>4</sup> La première bachelière est une institutrice parisienne de 37 ans, Mlle Daubié, reçue bachelière ès lettres à Lyon en août 1861. La deuxième est Emma Chenu, formatrice d'institutrices âgée de 27 ans, bachelière ès sciences avec mention Bien à Paris en avril 1863. Pendant encore près de trente ans, aucun établissement féminin n'assurera de préparation au baccalauréat, dont l'accès ne sera généralisé qu'avec la réforme de 1924.

<sup>5</sup> En 1889-1890, il y a 1278 étudiants dans l'ensemble des facultés des sciences françaises. Parmi eux, 28 étudiantes, dont 12 étrangères.

<sup>6</sup> Il existe en 1885 trois sortes d'agrégation : de l'enseignement secondaire classique, de l'enseignement secondaire spécial (de 1863 à 1893) et de l'enseignement secondaire des jeunes filles.

<sup>7</sup> Ces trois jeunes filles ont été classées au concours de la rue d'Ulm en un rang qui aurait permis à un garçon d'y être admis comme élève, et si toutes les trois sont autorisées à en suivre l'enseignement tout en bénéficiant d'une bourse de licence, seule Marguerite Rouvière, qui est en 1910 la première femme admise rue d'Ulm, y entre avec le titre d'élève. Madeleine Chaumont et Georgette Parize, ainsi que Jeanne Rouvière, sœur de Marguerite, ne seront nommées membres de leurs promotions (respectivement 1919, 1917 et 1912) que par un arrêté ministériel du 24 juin 1927, qui fera d'elles des anciennes élèves sans qu'elles aient jamais été élèves. Sur Marguerite Rouvière et Madeleine Chaumont, voir mes articles dans le *Bulletin de l'Union des professeurs de spéciales* d'avril 2011 ; on y trouvera aussi quelques informations sur Jeanne Rouvière et Georgette Parize, et une première version, beaucoup plus courte, de cet article sur Liouba Bortniker.

la même en philosophie, où le premier succès féminin ne se produit qu'en 1905, et le suivant en 1920.

Entre temps, Camille Sée, largement battu au deuxième tour des élections de septembre 1881 où il n'avait obtenu que 12% des voix, avait été nommé le mois suivant au Conseil d'État. Il dirigera jusqu'à sa mort en janvier 1919 la revue mensuelle *L'enseignement secondaire des jeunes filles*, qu'il avait fondée en 1882 et qui lui survivra jusqu'en 1942<sup>8</sup>.

### Une étudiante russe à Paris

Liouba Bortniker<sup>9</sup> naît le 20 mai 1860<sup>10</sup> à Alexandrowka, en Ukraine alors intégrée à la Russie. On ne sait rien de ses premières années ni de son arrivée à Paris en 1879, alors que sa famille est restée en Ukraine. L'équivalence du baccalauréat ès sciences complet, c'est-à-dire avec mathématiques à l'écrit, lui est accordée le 23 février 1880, et elle s'inscrit en novembre<sup>11</sup> à la faculté des sciences de Paris, où elle obtient le 30 juillet 1881 la licence ès sciences mathématiques devant un jury composé de Jean-Claude Bouquet, Jules Tannery et Félix Tisserand.

*Substitut hétérotypé*

Procès-verbaux d'Examens et Réceptions.

NUMÉROS		MONTANT DES DROITS
de l'inscription	d'ordre	
1881	5	
Examen pour le grade de Licencié ès Sciences. <i>M. Meunier</i> , s'ab. le 29. 29 juillet 1881		
Nous, Doyen et Professeurs de la Faculté des Sciences de Paris :		Report... 76
En exécution du décret du 17 mars 1810, du statut de l'Université du 16 février 1810, des décrets impériaux des 10 avril 1852 et 22 août 1854, et conformément au règlement du 20 avril 1855 :		
Vu le Diplôme de Bachelier ès Sciences <i>Ch.</i> délivré le 19 mars 1880		
à <i>Mlle Bortniker, Liouba</i>		
née à <i>Odessa</i> département de <i>(Russie)</i>		
le 28 février 1880		
Vu le relevé du Registre des Inscriptions fait par le Secrétaire de la Faculté, constatant que le Candidat a pris quatre Inscriptions dans ladite Faculté, depuis sa réception au grade de Bachelier ès Sciences :		
Vu la décision en date du qui le dispense		
Après avoir jugé le mérite des Compositions et des Épreuves pratiques faites par le Candidat, et approuvé ses réponses aux questions qui lui ont été adressées pendant l'Épreuve ORALE, conformément aux Programmes annexés au Règlement précité :		
Vu le résultat du Scrutin secret sur l'ensemble des Épreuves, qui a donné <i>Sept Voeux Majeurs</i> et au <i>Seul Blandu Lunge</i> , nous l'avons <i>admis</i> au grade de Licencié ès Sciences. <i>M. Meunier</i>		
Professeurs <i>M. Bouquet</i>		
<i>Camille Sée</i>		
<i>Amédée</i>		
Secrétaire <i>J. Tannery</i>		
Droit d'examen. . . . . 76		

Le PV de juillet 1881. Relevez les erreurs  
(avec l'autorisation des Archives nationales)

<sup>8</sup> On trouvera les textes et les débats parlementaires qui ont accompagné leur adoption dans *Lycées et collèges de jeunes filles*, Paris, 3<sup>e</sup> éd., 1888. Téléchargeable sur *Gallica*.

<sup>9</sup> Et non Bortniker, orthographe rencontrée alors dans quelques documents non officiels, dans les registres de la faculté des sciences et systématiquement sous la plume de l'inspecteur général Vacquant, ainsi que dans la majorité des rares mentions actuelles de son nom. C'est bien Liouba Bortniker qui obtient la nationalité française, et elle orthographie toujours ainsi son nom.

<sup>10</sup> Selon le calendrier julien, donc le 1<sup>er</sup> juin selon notre calendrier grégorien.

<sup>11</sup> Selon le registre d'inscription, elle se prénomme Liouboff et est née à Odessa. Le mot Alexandrowka a dû effrayer le scribe.

Par un arrêté du 9 novembre, elle est « déléguée provisoirement dans les fonctions de maîtresse adjointe », c'est-à-dire de répétitrice, à Sèvres, pour la partie scientifique; les mathématiques y sont enseignées par des maîtres de conférences normaliens, Gaston Darboux dès l'origine et Jules Tannery à partir de 1882; Paul Appell les rejoindra en 1884. Le décret 18739 du 19 décembre 1881 autorise Liouba Bortniker, institutrice, à « établir son domicile en France ».

Désirant poursuivre ses études, elle obtient un congé d'inactivité de février 1883 à la fin de l'année scolaire<sup>12</sup>, assorti d'un modique traitement de 300 francs par an et d'une bourse de licence. Elle est admise le 1<sup>er</sup> août à la licence ès sciences physiques, par un jury composé d'Adolphe Wurtz, Charles Friedel et Gabriel Lippmann. L'année suivante, elle est boursière d'agrégation à Paris. Le *Journal des Débats* du 20 août 1884 relève le nom de cette jeune fille parmi les admissibles à l'agrégation de mathématiques : « C'est la première fois que le fait se produit. » Elle est dix-septième des 20 admissibles.

## NOUVELLES DIVERSES

A l'approche de l'ouverture de la chasse, une quantité d'industriels tels que marchands d'habits, brocanteurs, patrons de bazars, vendent des revolvers et des armes de chasse.

Le préfet de police vient d'adresser aux commissaires de police une circulaire par laquelle il les prie de faire rechercher dans leur quartier, les commerçans ou autres, qui, en dehors des armuriers patentés, mettent en vente des armes sans se conformer strictement aux obligations que leur impose la législation en vigueur.

Dans la liste des candidats admissibles aux épreuves orales pour l'agrégation des sciences mathématiques, dans le concours de 1884, nous relevons le nom d'une femme, M<sup>lle</sup> Bortniker.

C'est la première fois que le fait se produit pour l'agrégation qui, comme on le sait, tient un rang si élevé dans les grades universitaires.

Journal des Débats, 20 août 1884

<sup>12</sup> Elle est remplacée à Sèvres par Alice Caen, qui y est entrée comme élève en 1881 et a obtenu l'agrégation (féminine) dans l'ordre des sciences en 1883.

Après les épreuves préparatoires, consistant en trois compositions de sept heures (en mathématiques spéciales, en mathématiques élémentaires, et sur certaines parties, précisées chaque année, du programme de licence), les admissibles passent les épreuves définitives : deux leçons orales (d'élémentaires et de spéciales), suivies de ce qu'il est d'usage d'appeler les épreuves finales, à savoir une composition d'analyse et de mécanique, suivie d'un calcul numérique et d'une épreuve commentée de géométrie descriptive. Ayant abandonné après un mauvais oral d'élémentaires, Liouba n'est pas classée. Mais avec l'appui du président du jury, l'inspecteur général Vacquant, qui signale dans son rapport « une grande intelligence et une aptitude remarquable pour les études mathématiques », elle conserve sa bourse l'année suivante.

Le décret 27921 du 4 juin 1885 lui confère la nationalité française ; elle est toujours, selon ce document, institutrice. Le mois suivant, elle se présente à nouveau à l'agrégation, dont les épreuves d'admissibilité commencent le 24 juillet avec la composition de mathématiques spéciales. La dernière des épreuves finales, la géométrie descriptive, sera organisée le 26 août.

### L'agrégation de mathématiques de 1885

L'inspecteur général Vacquant est à nouveau président du jury, dont les trois autres membres sont Pruvost, inspecteur général, Piéron, professeur de spéciales au lycée Saint-Louis et futur inspecteur général, et de Saint-Germain, professeur de mécanique rationnelle et appliquée à la faculté des sciences de Caen<sup>13</sup>.

Sur les 104 inscrits, 87 composent au moins une fois et 75 sont présents aux trois épreuves d'admissibilité. L'unique candidate rend sur le sujet de licence « Contact des surfaces »<sup>14</sup> un long et remarquable exposé, l'une des deux bonnes copies selon Vacquant. Elle est classée quatrième des 23 admissibles, dont 4 sortent de l'ÉNS et 5 sont anciens normaliens. À l'oral, sa « Première leçon sur les déterminants » pour une classe de spéciales « se distingue de toutes les autres par la largeur des idées et la lucidité de l'exposition » selon Vacquant, et elle est placée au premier rang avant les épreuves finales. Pruvost écrira que « le jury espérait qu'elle s'y maintiendrait »<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> Albert de Saint-Germain, élève de spéciales au lycée Charlemagne, obtient en 1859 le premier prix de physique au concours général. Sixième des 32 admissibles au concours de l'ÉNS en 1858, il n'est pas autorisé à se présenter en 1859 parce que, écrira-t-il, « sa vue très courte, bien que très solide, lui rendrait difficile la surveillance d'une classe dans un lycée », et poursuit ses études en faculté. Docteur ès sciences en 1862, deuxième à l'agrégation de mathématiques en 1865, il donne des interrogations en spéciales au lycée Charlemagne et des conférences dans diverses institutions. Le soutien de Lamé, Liouville, Puiseux, Serret, Bertrand, Chasles, Ossian Bonnet lui permet d'être nommé chargé de cours en 1875 puis professeur en 1877 à la faculté des sciences de Caen. Archives nationales, F/17/22087/B.

<sup>14</sup> Les trois sujets pour l'admissibilité et ceux des épreuves finales de l'agrégation de 1885 sont reproduits aux pages 289-292 des *Nouvelles annales de mathématiques*, 1886. On comparera avec le sujet unique de mathématiques de l'agrégation de sciences des jeunes filles, page 252. Les *NAM* sont consultables sur Numdam.

<sup>15</sup> Lettre du 19 novembre 1885 à Philippon, Archives du Collège de France, fonds Peccot, carton 4, liasse 3. Charles Richard Philippon, né en 1817, jusque-là professeur de mathématiques au lycée Napoléon (actuel Henri IV), est nommé en 1866 secrétaire de la faculté des sciences. Il signe à ce titre les PV d'examens et attestations de diplômés. Il est aussi secrétaire de l'Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, fondée en 1867 à la suite de l'instruction du 30 octobre mentionnée au début de cet article, et qui organise à la Sorbonne les cours prévus par

L'arrêté donnant la liste des admis est daté du 6 septembre. Ils sont douze, dont les quatre de la promotion sortante de la rue d'Ulm et trois normaliens sortis en 1884<sup>16</sup>. Liouba est deuxième : une précipitation entraînant une complication nuisible dans la résolution de l'équation différentielle de l'épreuve d'analyse et de mécanique lui a fait perdre la première place au profit du normalien Stoff.

C'est un événement, même si Vacquant écrit dans son rapport :

« *Le concours de cette année, dans son ensemble, est inférieur à celui des années précédentes ; le niveau des derniers présentés pour le titre d'agrégé est toujours le même, mais la valeur de ceux qui occupent la tête de la liste a notablement baissé.* »

Le directeur de l'enseignement secondaire Charles Zévort, accompagnant le ministre Goblet à l'inauguration du lycée de jeunes filles du Havre ce même 6 septembre, salue ce succès, sans prononcer le nom de la lauréate dont il loue la « supériorité marquée sur les nombreux candidats reçus après elle », et conclut :

« *Pour les aptitudes artistiques et intellectuelles, les femmes n'ont rien à nous envier et [...], si elles sont longtemps restées inférieures, c'est qu'on leur a trop marchandé cette forte éducation de l'intelligence, qu'elles embrassent avec ardeur et où elles obtiennent des succès qui forcent nos professeurs les plus capables à compter avec elles.*<sup>17</sup> »

L'événement passe pourtant presque inaperçu. Des dix grands journaux parisiens que j'ai dépouillés, seul *Le Temps*, dont notre *Monde* est un peu le continuateur, publie, le 24 septembre, les résultats des trois agrégations scientifiques ; il ne les commente pas. Une fois les concours d'agrégation terminés, le très conservateur quotidien catholique *L'Univers*, hostile à la loi Sée, publie le 22 septembre « quelques-uns des résultats » : lettres, histoire et géographie, grammaire, anglais ; mais ni l'allemand, où une jeune fille est classée deuxième, ni les mathématiques. Le *Journal des Débats*, qui avait donné sans commentaire les listes d'admissibilité le 20 août, ne publie pas les résultats finaux. Les quotidiens qui rendent compte de l'inauguration du Havre, tels *L'Univers*, *La Justice* que dirige Clémenceau, l'anticlérical *Le Siècle* ou le légitimiste *Le Gaulois* reproduisent le discours du ministre qui ne mentionne pas le succès de Liouba, mais pas celui de Zévort. Le mensuel *L'Enseignement secondaire des jeunes filles*, créé et dirigé par Camille Sée, reproduit en septembre le discours de Zévort et cite le mois suivant la lauréate dans une longue liste des « professeurs-femmes nommées à la suite des épreuves communes aux jeunes gens et aux jeunes filles ». Mais son combat concerne la généralisation

---

cette instruction ; il y participe dès l'origine en donnant des cours d'arithmétique. C'est lui qui a demandé des informations sur Liouba Bortniker, en qui il voyait sans doute une possible recrue pour l'Association. Nous verrons que Liouba n'oubliera pas Philippon.

<sup>16</sup> Sept normaliens sortants ont échoué, et ce dès les épreuves d'admissibilité. Deux d'entre eux seront reçus plus tard : Delarue en 1887 et Schlessier en 1889. Dans sa nécrologie de Delarue, publiée dans l'annuaire 1929 de l'Association amicale de secours des anciens élèves de l'ÉNS, Schlessier explique « ce véritable désastre » par un « état d'extrême fatigue » du maître de conférences Bouquet qui, souvent absent et pas toujours suppléé, mourra en septembre à l'âge de 66 ans, et par la fermeture pendant six semaines de l'ÉNS, consécutive au décès d'un élève atteint de fièvre typhoïde et à un cas supposé et finalement non avéré de méningite cérébro-spinale.

<sup>17</sup> Les discours de Zévort et Goblet sont reproduits dans la *Revue internationale de l'enseignement*, juillet 1895, p. 314-321.

de l'accès des femmes à un enseignement secondaire de qualité, plus que quelques succès prestigieux mais isolés.

### Le prix Peccot

La nouvelle agrégée est nommée en octobre 1885 professeur de sciences au lycée de jeunes filles de Montpellier, où il existe une préparation à Sèvres – elle avait demandé Paris, et à défaut Montpellier. Le prix Peccot que lui accorde le Collège de France lui permet d'obtenir en janvier 1886 un congé d'inactivité jusqu'à la fin de l'année scolaire, qui sera suivi de deux congés d'inactivité d'un an, avec selon l'usage un traitement modique de 100 francs par an – mais le prix est richement doté.

Claude Antoine Peccot, né le 28 avril 1856 à Paris, est le fils naturel et reconnu seize mois plus tard de Julie Anne Antoinette Peccot, née en 1812 à Nantes, célibataire cultivée et mondaine, vivant à Paris. On ignore qui est son père, et rien ne prouve qu'il s'agisse, comme le soutient une tradition familiale, de celui qui sera quinze ans plus tard le riche collectionneur et philanthrope Richard Wallace. Ne fréquentant aucun lycée, Claude suit depuis 1872 les cours de mathématiques à la faculté des sciences et au Collège de France, où les enseignants sont Bertrand, Ossian Bonnet, Briot, Darboux, Hermite, Maurice Lévy, Puiseux, Serret et Tannery. Il obtient le baccalauréat ès sciences en octobre 1874 et la licence ès sciences en août 1875<sup>18</sup>. Quelques années plus tôt, les Goncourt avaient été frappés par ce « garçonnet délicat, élégant, frêle et frileux » (*Journal*, 16 avril 1869). Il meurt après quelques jours de maladie le 18 septembre 1876, âgé de 20 ans. Selon Renan, qui ne le connaissait pas, cette mort serait la « conséquence d'un travail excessif » (*Journal des débats*, 28 novembre 1885) ; sa famille évoque une « maladie cruelle ».

Outre quelques rares travaux scolaires, le jeune Claude ne laisse, semble-t-il, que deux textes touchant aux mathématiques. D'abord un laborieux poème de 120 vers, surtout alexandrins, intitulé « Binôme de Newton », écrit à l'âge de 14 ans. Et un texte de neuf feuillets intitulé « Numération », quelque peu mis en forme par Julie à partir de ce qu'avait écrit son fils ; l'énoncé mathématique le plus élaboré de cette curieuse et inintéressante étude de la genèse et du fonctionnement des trois types de numération – par signes, écrite et parlée – est la dernière remarque : « Tout nombre écrit à la gauche d'un autre a une valeur dix fois plus grande. » L'auteur, dont la mère comparera bientôt le destin à celui de « Gallois », a 18 ans.

Le frère aîné de Julie, Mathurin Antoine Peccot, partageant sa vie entre Nantes et Paris, suivait avec attention les études de son neveu, qu'il avait incité à se faire connaître de ses maîtres. Claude, aimable et beau garçon, écrivant depuis l'âge de neuf ans des poèmes et pratiquant le piano, était sérieux, intelligent et confiant en ses capacités ; la finesse de ses remarques aurait étonné Joseph Bertrand, qui avait une grande expérience personnelle en ce qui concerne les jeunes prodiges. La famille – réduite, du fait d'une brouille avec les cousins nantais, à Mathurin, Julie

<sup>18</sup> Pendant l'année 1875, les notes chiffrées remplacent les boules. Claude Peccot obtient la note 13, égale à la moyenne des notes des quinze admis non normaliens d'août et novembre 1875 ; il est d'un an le plus jeune de ces admis.

et Claudine Lafond, épouse Vimont et amie intime de Julie<sup>19</sup> – est convaincue du génie mathématique du jeune homme. Bertrand et ses collègues, sans doute sensibles à leur tristesse autant qu'aux qualités du jeune disparu, abonderont dans ce sens.

Quatre jours après la mort de Claude, son oncle en informe chacun de ses anciens maîtres. Dans sa lettre à Joseph Bertrand, secrétaire perpétuel pour les mathématiques de l'Académie des sciences, il fait part de sa volonté et de celles de Julie Peccot et de Claudine Lafond : « aujourd'hui conformément à la volonté [de Claude] nous disposons de notre fortune dans l'intérêt général de la science. » L'inconsolable Mathurin meurt désespéré en 1878. Julie et Claudine, par testament, lèguent l'essentiel de leur importante fortune au Collège de France, afin de fonder des prix destinés à permettre à des jeunes mathématiciens de se livrer entièrement à leurs travaux. Joseph Bertrand, qui veut bien se charger de cette donation, est d'autant plus convaincu de l'« intelligence extraordinaire » du jeune Claude qu'il finira par le croire mort à 16 ans<sup>20</sup>.

Voulant faire un essai de leur vivant, les deux femmes mettent à la disposition du Collège une somme de 12000 francs. Une commission désignée par l'Assemblée des professeurs du Collège, composée de Bertrand, Hermite, O. Bonnet, M. Lévy, Jordan, Darboux, Tisserand, Mascart et Tannery<sup>21</sup>, est chargée de proposer le nom du bénéficiaire. Deux ans plus tard, une lettre au ministre, datée du 31 janvier 1888 et signée de Ernest Renan, administrateur du Collège, Joseph Bertrand et Jules Tannery, président et secrétaire de la commission ayant attribué le prix, indiquera que :

*« À l'unanimité, [la commission] a jugé que Mlle Bortniker, par l'extraordinaire énergie dont elle avait fait preuve en se préparant aux examens qu'elle a subis, par le talent qu'elle y a montré, méritait bien d'inaugurer la fondation de Mme Peccot<sup>22</sup>. »*

Le vote de la commission a eu lieu le 20 décembre 1885, après un rapport présenté par Hermite. Dans une lettre à Bertrand, les deux donatrices se déclarent

<sup>19</sup> Née en 1816 à Nantes, Claudine Lafond a épousé en 1838 Eugène Vimont ; elle s'en est séparée en 1856 sans divorcer, pour rejoindre Julie à Paris. Elle vit boulevard Suchet (16<sup>e</sup> arrondissement) avec Julie et Claude. Eugène Vimont meurt en 1882.

<sup>20</sup> Lettre du 31 janvier 1888, citée plus bas.

<sup>21</sup> Avec le physicien Mascart, l'élite des mathématiques françaises de l'époque ; il ne manque guère que le jeune Henri Poincaré. Ils occupent les chaires les plus prestigieuses, et les huit premiers sont membres de l'Académie des sciences, où Tannery sera élu en 1904. Bertrand, Lévy, Mascart et Jordan sont professeurs au Collège de France. Les cinq premiers sont polytechniciens et les quatre autres normaliens. Tous, sauf Jordan qui a préféré les charmes bourguignons de Mervans, ont été inhumés depuis au cimetière du Montparnasse, à quelques stations de métro du Collège de France dont ils suivent discrètement les travaux.

<sup>22</sup> L'essai sera renouvelé et les premiers bénéficiaires après Liouba Bortniker seront Jacques Hadamard en 1889 et Élie Cartan en 1893. Claudine Lafond meurt en 1893 et Julie Peccot en 1898. Créée après la mort des deux donatrices, la fondation Claude Antoine Peccot attribue – irrégulièrement, selon l'état des fonds – des bourses ou des prix, et surtout finance chaque année un cours confié à un mathématicien âgé de moins de 30 ans. Les premiers titulaires du cours Peccot sont Borel pendant trois ans à partir de 1900, puis Lebesgue, Baire, que suivront la plupart des principaux mathématiciens français du siècle. Au fil des ans, d'autres sources de financement se sont substituées aux legs Vimont et Peccot. L'annuaire du Collège de France donne la liste récapitulative des élus, dont la plupart sont normaliens.



« très satisfaites » par le choix de cette jeune fille, « dont la modestie, les sentiments délicats, [les] ont vivement touchées ». Après ratification par l'assemblée des professeurs et avec l'accord du ministre, Liouba Bortniker, qui recevra 4000 francs par an pendant trois ans, peut poursuivre sa formation au Collège de France et à la Sorbonne, et commencer un travail de recherche.

### Les travaux

Les *Comptes rendus hebdomadaires des séances...* (CR) mentionnent trois notes envoyées à l'Académie des sciences. La première, trois pages « Sur un genre particulier de transformations homographiques », est présentée par Darboux dans la séance du 14 mars 1887 ; elle prolonge un travail de Sylvester, et Darboux manifeste son intérêt en l'enrichissant de remarques plus longues que la note elle-même. Cette communication est signalée le lendemain dans plusieurs quotidiens : *Le Gaulois* signale cette « particularité » en première page et le *Journal des débats* indique que « sauf erreur, c'est la première fois que l'on trouve dans les comptes rendus de l'Académie une note de mathématique écrite par une femme ». Certains cafés mettaient alors les CR à la disposition de leurs habitués.

La seconde note, six pages « Sur la théorie des cyclides », non présentée en séance, est publiée dans les CR du 19 mars 1888. Les CR du 22 mai 1888 signalent en deux lignes la réception d'une troisième note sur la théorie des rayons lumineux normaux à une surface.

Je n'ai pas trouvé d'autres traces de travaux de Liouba Bortniker, si ce n'est, dans le *Bulletin des sciences mathématiques* de Darboux et Tannery, en 1888 et 1890, des résumés des deux premières notes envoyées à l'Académie, signalées par ailleurs dans de nombreuses recensions de l'époque, tant françaises qu'étrangères. Dans une lettre de 1896 adressée probablement au ministre, elle évoquera « plusieurs travaux sur d'autres sujets qui m'ont été proposés ou sur mes propres sujets – que j'ai remis à M. Darboux, à M. Bertrand et à M. Tannery – pas tous », et qu'elle se propose de reprendre. Nous n'en savons pas plus.

### L'enseignement

La lettre citée plus haut de Renan, Bertrand et Tannery est écrite en janvier 1888, alors que celle dont ils font l'éloge, et qui « a acquis une science mathématique très élevée et très étendue », va bientôt cesser de bénéficier de la bourse Peccot :

« Quelques-uns des membres de la Commission pensaient, Monsieur le Ministre, à vous demander de lui confier une maîtrise de conférences dans une faculté : à coup sûr, Mlle Bortniker en serait très digne ; une telle mesure n'aurait pas causé dans le monde savant plus d'étonnement que celle qui a placé Mme de Kowalewski dans la chaire de l'Université de Stockholm, qu'elle occupe si dignement<sup>23</sup>. Une telle situation, toutefois, effrayerait Mlle Bortniker, dont la modestie est si excessive qu'elle est seule à douter de sa

<sup>23</sup> Dans une lettre à Mittag-Leffler du 12 janvier 1889, à propos de l'impossibilité de faire nommer Sophie Kowalewski à Paris, même dans un lycée de jeunes filles, Hermite confirme que Mlle Bortniker ne voulait pas la place de maître de conférences en province que le ministère était disposé à lui offrir. La première mathématicienne française nommée en faculté sera Marie-Louise Dubreil-Jacotin, dont la nécrologie normalienne signée Jean Leray indique qu'elle a été chargée de cours à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1939, puis maître de conférences, à la faculté des sciences de Rennes.

*valeur. Son unique ambition est de rentrer dans l'enseignement des jeunes filles, mais d'y rentrer à Paris, où elle pourra continuer ses recherches. »*

Les auteurs de la lettre sollicitent donc sa nomination dans le troisième lycée féminin de Paris qui, après Fénelon en 1883 et Racine en 1886, est sur le point d'ouvrir ses portes : le lycée Molière, rue du Ranelagh (16<sup>e</sup> arrondissement). Ses qualités humaines – l'essentiel de sa bourse va à sa mère et à ses frères<sup>24</sup>, restés à Odessa –, « la dignité de sa vie et l'élévation de son caractère », s'ajoutent aux arguments scientifiques et pédagogiques.

Darboux intervient dans le même sens :

*« En ce moment, elle étudie une théorie difficile ; mais elle est en bonne voie et j'espère qu'elle pourra achever une thèse dans le courant de l'année prochaine. »*

Elle n'achèvera pas cette thèse<sup>25</sup>, qu'elle évoquait déjà en septembre 1885 dans la lettre où elle demandait au ministre à être nommée à Paris : « Je suis depuis un an à la Faculté des sciences le cours de M. Darboux, dans l'intention de préparer une thèse de Doctorat ès sciences mathématiques. » Mais elle est bien nommée en 1888 professeur de sciences au lycée Molière, où le poste de mathématiques est tenu par un agrégé de Louis-le-Grand, le normalien Burat. L'inspecteur général Pruvost décrit en mars 1890 « un professeur instruit mais trop timide », et pratiquant une méthode originale :

*« Mlle Bortniker ne fait pas de leçon ; elle interroge les élèves et leur fait traiter au tableau, sous sa direction et en les guidant, les questions du programme.*

*Si cette méthode est avantageuse pour les élèves intelligentes, elle l'est beaucoup moins pour celles qui comprennent plus difficilement. Elles ont quelque peine à suivre une démonstration nécessairement souvent interrompue, puisqu'elle est faite par une élève qui ne la connaît pas et qu'il faut amener à trouver.*

[...]

*De toutes les classes que j'ai inspectées cette année dans les lycées de jeune filles, celles de Mlle Bortniker sont certainement les meilleures. »*

On peut apprécier la liberté pédagogique laissée à l'enseignante : Pruvost donne tout au plus « des conseils qu'elle suivra certainement car elle a le plus grand désir de bien faire ». Mais sa santé se dégrade, et dès la rentrée de 1890 les congés se multiplient. Le vice-recteur Gréard<sup>26</sup> écrit en février 1891 au ministre :

<sup>24</sup> Un Alexis Bortniker, juriste, et un David Ivanovic Bortniker, peintre, sont nés à Odessa, en 1858 et en 1867. Un Michel Bortniker, d'Odessa, étudie la mécanique à Bruxelles en 1884 et publie en 1895. J'ignore s'ils sont parents de Liouba.

<sup>25</sup> La première femme ayant soutenu une thèse de mathématiques en France est une Américaine, Dorothee Klumpke, le 14 décembre 1893 : *Contribution à l'étude des anneaux de Saturne*. En physique, c'est Marie Curie, qui soutient sa thèse, *Recherches sur les substances radioactives*, le 25 juin 1903 à Paris.

<sup>26</sup> La loi du 14 juin 1854 divise la France en seize académies. Le décret du 22 août 1854 précise que l'Académie de Paris, qui comprend neuf départements – parmi lesquels le Cher, le Loiret et la Marne –, a pour recteur le ministre de l'instruction publique, assisté dans ces fonctions par un vice-recteur. Ce vice-recteur est recteur de fait. Cette situation durera jusqu'à la nomination, en mars 1920, de Paul Appell comme recteur de l'Académie de Paris.

*« Ce professeur est absolument sans ressources, et au témoignage de MM. Darboux et Tannery ce sont les privations qu'elle s'est imposées pour venir en aide à sa famille qui l'ont réduite à un état d'affaiblissement dont l'issue peut être promptement fatale. »*

Elle bénéficie pour raisons de santé d'un congé de deux mois en février 1891, suivi d'une autorisation d'absence jusqu'en juillet, puis d'un congé d'inactivité de février à juillet 1892, pendant lequel elle rejoint sa famille à Odessa. Son traitement est alors calculé sur la base de 1100 francs par an au lieu de 3500. Elle démissionne en novembre 1892, mais à la suite d'une intervention des inspecteurs généraux Vaccant et Pruvost le vice-recteur Gréard obtient que sa démission soit transformée en congé, ce qui lui permet de proposer sa nomination comme répétitrice à Sèvres.

En janvier 1893, elle est nommée à titre provisoire maîtresse adjointe à Sèvres, où une sévrienne occupe déjà les mêmes fonctions et où Darboux et Tannery sont toujours maîtres de conférences de mathématiques.

### L'enfermement

Le 16 septembre 1893, le ministre de la Justice reçoit une lettre de Liouba Bortniker :

*« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire délivrer Monsieur Bouquet, ancien professeur de la Faculté des Sciences, qui se trouve dans la maison qu'il habitait avant enfermé par je ne sais qui. D'autres personnes se trouvent dans le même cas, entre autre M. Dessains, plusieurs membres de la famille Koenigs, etc.*

*Ce que je vous communique, je le sais d'après des paroles dans mon cerveau, dont je comprends la raison, mais je ne sais si je dois les écouter.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect. »*

Jean-Claude Bouquet, déjà rencontré deux fois, et Paul Desains, titulaires des chaires de mécanique rationnelle et de physique à la Sorbonne et membres de l'Académie des sciences, sont morts en 1885. Le ministre de la Justice fait transmettre cette lettre « qui révèle chez son auteur un état d'aliénation mentale » à son collègue de l'Instruction publique, qui avait reçu entre-temps deux longues missives beaucoup plus délirantes où il était question du roi de Bavière, du général Mercier et aussi d'une « dame qui fut assassinée ou a disparu, [qui] a un rapport avec une parente de Mme Lafond, morte il y a peu de temps et qui demeurait 4 rue d'Auteuil; cette dame s'appelait je crois Madame Kirroi ou Mademoiselle Pecco <sup>27</sup> ».

Le 22 septembre 1893, elle écrit à nouveau à son ministre pour demander un congé d'un an :

*« Car les personnes qui parlent depuis trois ans dans mon cerveau l'ont à tel point fatigué, que je ne suis plus capable d'aucun travail intellectuel. »*

<sup>27</sup> Claudine Lafond était morte en juin 1893 et Julie Peccot mourra en octobre 1898, toutes deux au 6 rue d'Auteuil. La mère de Julie Peccot est née Julie Kirouard.

L'agrégation masculine et les femmes

---

**HISTOIRE NAVRANTE**

de la

**première femme reçue à**

**l'agrégation des hommes**

---

De plus en plus, les femmes envahissent l'Université. Nous avons publié ces jours-ci plusieurs articles qui prouvent l'étendue de cette invasion.

Elles conquièrent leurs diplômes fièrement, elles sont heureuses de ces succès remportés sur les hommes.

C'est l'égalité des sexes qui commence, n'est-ce pas ?

Mais parmi ces héroïnes d'un nouveau genre, il est plus d'une victime.

Lisez l'histoire de la première agrégée, et dites s'il en est beaucoup de plus tristes.

C'était en 1885. Une jeune fille d'origine russe, Mlle B..., qui semblait destinée à une vie brillante, eut l'orgueil de se présenter, cette année-là, au concours de l'agrégation des sciences mathématiques (hommes) au lieu de passer, comme ses collègues, l'agrégation des femmes qui est d'un niveau moins élevé. Elle avait à peine vingt-cinq ans et fut reçue avec le numéro 2 sur douze candidats admis, dont la plupart étaient ses aînés.

Le Matin, 30 janvier 1911

Tout en précisant ses accusations :

*« Je crois nécessaire de dire que les personnes que j'accuse de cet abus sont le sieur Philippon<sup>28</sup>, ancien secrétaire de la Faculté des Sciences de Paris, sa fille et deux ou une jeunes filles, qui sont sans doute des petites filles; je ne connais que les deux premiers; quant aux petites filles, je ne les ai jamais vues. »*

En décembre, elle suggère au ministre de « créer une administration qui puisse donner des conseils pour la recherche des amis ou parents que l'on espère retrouver en vie » alors qu'ils sont morts.

À chaque mois d'octobre, de 1893 à 1897, un « congé d'inactivité sur sa demande et pour raisons de santé » est accordé à celle qui, dès 1894, n'est plus désignée que comme « ancienne maîtresse adjointe à l'ÉNS de Sèvres ». En 1896, le traitement de 1200 francs par an est remplacé par des allocations de secours du même montant.

Au début de 1896, elle écrit au ministre, comme elle le fait depuis deux ans, qu'elle souhaite être nommée dans un lycée parisien ou reprendre ses fonctions à Sèvres, tout en ajoutant :

*« Au bout de l'année je n'ai plus pu refaire ma demande pour reprendre la situation car j'ai eu l'intelligence fatiguée par des parasites hommes qui me persécutent d'une manière hideuse. Je ne puis d'autre part faire une demande de congé car je ne prévois pas combien de temps il me faudra pour reprendre le service. Je me suis adressée au Bon Marché pour faire des bonnets et de la dentelle au crochet, à 10 centimes l'heure, chez moi – bien entendu. Mais au bout de six semaines environ on m'a refusée. Je ne sais donc pas ce que j'ai à faire. Je ne puis sûrement pas reprendre le service cette année, car j'ai l'intelligence fatiguée. Pour l'année prochaine, je ne puis répondre non plus. »*

Elle envisage de rédiger ses leçons et des compositions de mathématiques supérieures, après avoir fait venir ses livres restés en Russie<sup>29</sup> : « Je dois ce travail à M. Pruvost par lequel j'étais guidée pendant un an 1884-85 chez lui. »

En février, son propriétaire au 28 rue de la Glacière écrit au ministre pour lui décrire le comportement de cette bruyante et pitoyable locataire et demande s'il peut lui donner congé – elle ira deux mois plus tard habiter au 20 de la même rue. En mars, un certificat médical détaille les manifestations spectaculaires de son délire de persécution et conclut à la nécessité du placement dans un établissement spécial. Mais le préfet de police, considérant « après enquête approfondie » que « la Demoiselle Bortniker ne s'est, jusqu'à ce jour, livrée à aucun acte pouvant motiver l'intervention de ma Préfecture en vue de l'internement d'office », conclut : « dans ces conditions, [...] je dois me borner à faire tenir cette personne en observation. ». Au nom du ministre, le directeur de l'enseignement secondaire l'approuve, en réaffirmant son intérêt :

*« Par ses titres scientifiques de premier ordre, Mlle Bortniker a, en effet, des droits réels à la sollicitude de mon administration qui lui viendra toujours en aide dans toute la mesure du possible. »*

<sup>28</sup> Voir la note 15. Philippon, retraité par arrêté du 2 janvier 1893, était décédé le 25 janvier 1893, huit mois avant la lettre de Liouba.

<sup>29</sup> Elle a séjourné dans sa famille à Odessa en 1892 et 1894, au moins.

En avril, sa seule amie, une Russe étudiante en médecine, juge souhaitable son placement « dans une maison de santé ». Le commissaire du quartier est chargé « de tenir Mlle Bortniker en observation attentive ».

Le 29 mars 1899, elle est « admise à l'asile clinique (Sainte-Anne) pour cause d'aliénation mentale » par décision du préfet de police. Son dossier à Sainte-Anne nous apprend qu'elle est de confession israélite. Le 28 mai 1902, elle est transférée à la Maison Blanche, annexe récemment créée de l'asile d'aliénés de Ville-Évrard, à Neuilly-sur-Marne (alors dans le département de Seine-et-Oise).

Les registres de la Maison-Blanche indiquent qu'elle quitte l'établissement le 23 janvier 1903, pour être transférée à Pont-l'Abbé (Picauville, Manche). Plus précisément, elle est envoyée au Bon Sauveur, asile psychiatrique situé à Pont-l'Abbé, lieu-dit de la commune de Picauville, dans la Manche. À l'hospice pour pauvres créé en 1837 et dirigé par les sœurs du Bon Sauveur s'étaient ajoutés au fil des ans un pensionnat, un institut de sourds et muets, un ouvroir pour jeunes filles et un orphelinat, tous de taille modeste. La communauté du Bon Sauveur est autorisée en 1853 à accueillir les aliénés. En 1903, l'asile du Bon Sauveur de Pont-l'Abbé-Picauville accueille les aliénés des deux sexes des arrondissements de Cherbourg et de Valognes et les aliénés masculins des arrondissements de Saint-Lô et de Valognes. Il reçoit aussi « une grande partie de ses pensionnaires du département de la Seine, qui chaque année déverse le trop plein de ses asiles dans les établissements de province ayant des places libres ». L'asile est placé sous la direction de la Supérieure de la Communauté du Bon-Sauveur et la direction médicale d'un médecin-chef, le docteur Viel. Il accueille alors 360 hommes et 550 femmes, classés dans un large éventail allant des tranquilles et des travailleurs aux déments et aux gâteux<sup>30</sup>.

Les archives de l'asile relatives à cette époque ont disparu lors des bombardements alliés qui, le 10 juin 1944, ont détruit à 80% les bâtiments du Bon Sauveur trop proches d'une batterie allemande. Le nom de Liouba Bortniker ne figurant pas dans les registres des décès des communes de Picauville et Étienville, sa trace s'arrête là.

### Les agrégés de 1885, quinze ans plus tard

Dans son discours du 6 septembre 1885 au Havre, Charles Zévort avait déclaré :

*« Elle a obtenu le second rang, presque le premier, avec une supériorité marquée sur les nombreux candidats reçus après elle et dont la plupart vont être chargés des cours les plus importants dans nos lycées. »*

La liste qui suit donne, dans l'ordre du classement, les noms et prénoms des agrégés, leurs dates de naissance, leurs fonctions en 1884-1885 (les ÉNS 1882 sont les sortants de la rue d'Ulm), leurs fonctions pendant l'année scolaire 1899-1900, qui suit l'internement de Liouba, et quelques informations complémentaires.

(1) Xavier Stouff, né le 19 mai 1861, ÉNS 1882. Docteur ès sciences (1888). Professeur de calcul différentiel et intégral à la faculté des sciences de Besançon depuis 1895. Meurt en 1903.

<sup>30</sup> Dr Viel, « Établissement du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé-Picauville », dans *Cherbourg et le Cotentin*, 1905.

(2) Liouba Bortniker, née le 20 mai (1<sup>er</sup> juin) 1860, boursière d'agrégation à Paris.

(3) Philbert Legé, né le 21 octobre 1859, boursier d'agrégation à Paris. Cinquième admissible à l'ÉNS en 1880 et 33<sup>e</sup> après l'oral, il n'est pas admis (le dernier des 20 entrants est le 28<sup>e</sup>). Professeur de mathématiques spéciales de 1889 à 1907, au lycée de Marseille à partir de 1897. Il passe ensuite dans l'administration et est proviseur du lycée de Clermont-Ferrand de 1912 à sa mort, en 1924.

(4) Achille Goulard, né le 15 juillet 1860, ÉNS 1881, chargé de cours au lycée de Moulins. Professeur de mathématiques élémentaires au lycée de Marseille de 1885 à sa mort en 1902, causée par l'albuminurie dont il souffre depuis plusieurs années.

(5) Gaston Spinnler, né le 31 janvier 1862, ÉNS 1882. Professeur de mathématiques spéciales au lycée de Nantes de 1892 à 1900, puis professeur en classe préparatoire à Centrale au lycée Saint-Louis puis au lycée Buffon. Meurt en 1923, avant d'avoir pris sa retraite.

(6) Eugène Cahen, né le 18 mars 1865, ÉNS 1882. Docteur ès sciences (1894). Professeur de mathématiques spéciales au collège Rollin (futur lycée Jacques Decour) de 1899 à 1910; enseignant à la Sorbonne (théorie des nombres, mécanique rationnelle) de 1910 à 1939. Meurt en 1941.

(7) Louis Dimbarre, né le 11 mars 1861, ÉNS 1881, chargé de cours au lycée de Coutances. Professeur de mathématiques élémentaires en classe préparatoire à Saint-Cyr au lycée de Marseille de 1886 à sa retraite, qu'il prend en 1922.

(8) Georges Poirier, né le 23 mars 1861, ancien élève de l'École normale de Blois, chargé de cours au lycée de Vendôme. Professeur de mathématiques en classes littéraires au lycée Janson de Sailly de 1890 à sa retraite, prise en décembre 1912.

(9) Eugène Jacquin, né le 4 avril 1841, ancien chargé de cours au lycée de Saint-Omer, en congé pour raisons de santé depuis février 1881, d'abord avec un traitement annuel dérisoire et réglementaire de 100 francs (son salaire était de 3100), puis sans traitement depuis octobre 1884. Admissible à l'ÉNS en 1862, il obtient ses licences en 1866 et 1870. Marié et père de famille, admissible à l'agrégation en 1883 et 1884, il s'est préparé seul au concours. Professeur de mathématiques au lycée de Besançon depuis 1885, son insuffisance pédagogique le fait muter en 1897 au lycée de Vesoul, où il prend sa retraite en 1901.

(10) Louis Lanaspèze, né le 14 novembre 1856, boursier d'agrégation à Toulouse. Professeur de mathématiques élémentaires en classe préparatoire à Saint-Cyr, au lycée de Toulouse, de 1893 à sa mort, en mai 1913.

(11) Auguste Huard, né le 5 février 1862, ÉNS 1882. Professeur de mathématiques élémentaires en classe préparatoire à Saint-Cyr au lycée Henri IV de 1892 à 1907, puis en classe préparatoire à l'Institut agronomique dans le même lycée. Il meurt d'une embolie en mai 1915.

(12) Célestin Sautreaux, né le 19 avril 1861, ÉNS 1881, chargé de cours au lycée d'Aix. Docteur ès sciences (1893). Professeur de mathématiques élémentaires en classe préparatoire à Saint-Cyr au lycée de Grenoble de 1888 à sa retraite, prise en 1927, il demande à plusieurs reprises une nomination en faculté des sciences, où il avait donné à ses débuts une conférence de mécanique. En 1922, il « demande à

rester en activité jusqu'à ce que le système des retraites de l'enseignement secondaire soit amélioré », et en 1925 et 1926 il sollicite encore en vain « une chaire de faculté des sciences (mécanique spécialement) ». Il publie en 1936 des *Leçons de mécanique élémentaire*.

### L'effacement

Le destin posthume de Liouba Bortniker commence avant sa mort, et même avant son internement. La liste qui suit ne prétend pas à l'exhaustivité, mais il est à craindre qu'elle s'en approche.

À la page 137 de son *Mathématiques et mathématiciens, pensées et curiosités*, publié en 1889, le normalien Alphonse Rebière, professeur au lycée Saint-Louis, nomme « quatre mathématiciennes » : Hypatie, la marquise du Châtelet, Marie Agnesi, Sophie Germain. Il poursuit : « Nous ne parlerons pas de nos contemporaines, Madame de Kowalewski [...], et Mademoiselle Bortniker, licenciée et agrégée de mathématiques, connue pour ses travaux sur les cyclides. » Dans l'édition très augmentée de 1893, après neuf mathématiciennes dont Sophie Kowalewski, il ajoute « Nous ne parlerons pas de nos contemporaines » et en nomme cinq, dont « [mademoiselle] Bortniker, connue pour ses travaux sur les cyclides ». Laquelle disparaîtra de l'« édition améliorée » de 1899.

En 1893, le mathématicien Gustaf Eneström, qui publie à Stockholm *Bibliotheca Mathematica*, « Journal d'histoire des mathématiques », demande en français à ses lecteurs « une petite note biographique et une liste des écrits » pour quatorze mathématiciennes, parmi lesquelles « Bortniker L. (Paris ?) ». La seule réponse publiée est, en 1895, un article de G. Valentin, de Berlin. En onze pages, près de 70 noms sont cités dont celui de « Bortniker, Mlle L. », sans autre information que les titres et dates de publication de ses deux notes aux *CR*. J'espère, Gustaf, avoir satisfait votre intérêt pour Bortniker L. Concernant les treize autres, veuillez entrer en contact avec moi, si votre curiosité est intacte.

Le 24 février 1894, Alphonse Rebière, depuis deux ans beau-père d'Édouard Goursat, donne au Cercle Saint-Simon une conférence intitulée « Les femmes dans la science ». La version publiée, sans doute très augmentée et faisant 90 pages, est consacrée à cinq des six femmes nommées en 1899 et à Mary Somerville. L'absente est Liouba Bortniker. Le supplément à *La Nature* du 19 mai 1894, en réponse à un correspondant qui « n'admet pas que l'esprit des femmes soit versé à l'étude des sciences », complète la liste donnée par Rebière dans sa conférence du 24 février. Parmi les noms ajoutés, celui de « Bortniker ».

En 1898, Alphonse Rebière, qui mourra en 1901, publie sous le même titre *Les femmes dans la science* un ouvrage de 360 pages dont les trois quarts consistent en un dictionnaire des femmes scientifiques. La page 41 est consacrée à « Mademoiselle Bortniker », avec indication de son succès à l'agrégation, longue citation de sa première note aux *CR* et mention de la seconde note. À l'entrée Pelcot (sic), page 222, il signale que « Mlle Bortniker [re-sic] a été titulaire de [la] bourse » fondée par « Mlle Pelcot et Mme veuve Vimont ».

Une demi-colonne en première page du quotidien *Le Matin*, le 30 janvier 1911, intitulée « Histoire navrante de la première femme reçue à l'agrégation des hommes », résume ses succès et son naufrage, sans signaler le prix Peccot :



« Longtemps on la vit errer dans les couloirs de la Sorbonne, tenant son éternelle pincette, revenant là moins pour chercher le modeste secours qu'on lui allouait que pour revoir ces salles, ces amphithéâtres où, quelques années plus tôt, elle avait cueilli de si glorieux lauriers. Puis un beau jour, elle disparut, conduite par une amie charitable dans une maison de santé. »

Cet article du *Matin* est reproduit le 10 février 1911 par *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, dans une série de notes titrée « La conquête des diplômes masculins par les femmes ». Aucune réaction de lecteur ne sera publiée.

Franchissons les 81 années suivantes pendant lesquelles, chaque année, son nom figure dans l'*Annuaire du Collège de France* en tête de la liste des bénéficiaires du prix Peccot. Les références sont rares. On peut signaler cinq lignes dans la *Revue Universitaire* en 1931 (p. 437), quelques lignes aux pages 95 et 134 de l'indispensable et peu répandue thèse de doctorat en droit d'Edmée Charrier, *L'évolution intellectuelle féminine*, soutenue et publiée en 1931.

La *Gazette des mathématiciens* publie en janvier 1993, dans son numéro 55, p. 27-38, un texte de Jean-Yves Mérindol intitulé « Le cours Peccot ». Si l'auteur fournit de nombreuses et utiles informations sur l'histoire de la donation Peccot et des bourses et cours portant ce nom, il dit peu de choses de la famille Peccot. Concernant la première bénéficiaire du prix, il écrit seulement que « l'avis, unanime, est d'attribuer le bénéfice de la fondation à Mlle Bortniker, alors professeur au lycée de filles de Montpellier », avant de conclure : « Nul ne semble savoir ce qu'est devenu cette demoiselle. » Le succès à l'agrégation n'est pas mentionné.

En janvier 1994, André Chervel consacre deux lignes à « Mlle Bortniker », page 7 de sa « Brève histoire de l'agrégation de mathématiques », dans le numéro 59 de la *Gazette des mathématiciens*.

Un ouvrage collectif dirigé par Nicky Le Feuvre, Monique Membrado et Annie Rieu, publié en 1999 aux Presses universitaires du Mirail (Toulouse) sous le titre *Les femmes et l'Université en Méditerranée*, apporte de multiples et précieux éclairages, mais pas sur Liouba Bortniker. La contribution de Jacqueline Fleckinger, p. 49-58, est intitulée « Y a-t-il une place pour les femmes dans le monde mathématique en France ? » On y lit, après un paragraphe consacré aux mathématiciennes françaises :

« L'évolution des femmes dans les autres sciences semble avoir été plus rapide puisque, dès 1885, il y a une licenciée ès sciences, Mlle Chenu, et une agrégée ès sciences, Mlle Bortniker<sup>31</sup>. »

La même année, dans la chronologie donnée par Françoise Vouillot dans *Filles et garçons à l'école, une égalité à construire*, on lit à la page 45 : « 1885. Première agrégée de sciences : Mlle Bortniker. »

<sup>31</sup> « Dans les autres sciences » signifie clairement pour l'auteur « dans les autres sciences que les mathématiques ». Or ces deux femmes sont des mathématiciennes. Liouba Bortniker, pour avoir le droit de se présenter à l'agrégation classique (de mathématiques, et non « de sciences », laquelle n'existait que pour l'enseignement spécial et l'enseignement féminin), devait obligatoirement posséder les deux licences ès sciences physiques et ès sciences mathématiques. Avant 1885, neuf femmes ont été reçues à l'agrégation féminine dans l'ordre des sciences : six en 1883, trois en 1884 ; il y a sept reçues en 1885. Quant à Emma Chenu, deuxième bachelière (voir la note 4) et première femme inscrite en faculté des sciences en France, c'est en 1868 qu'elle est, à la Sorbonne, la première femme licenciée dans l'ordre des sciences, en obtenant la licence ès sciences mathématiques (*Le Temps*, 15 juillet 1868).

Le bel article de Bénédicte Bilodeau, « La première lauréate de l'agrégation des mathématiques, mademoiselle Liouba Bortniker, en 1885 », dans le *Bulletin de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public* de septembre-octobre 2003, est à ma connaissance le seul texte qui ait jamais été publié sur Liouba. Consacré pour l'essentiel à l'agrégation de 1885, il ne donne d'autre détail biographique que l'âge et le lieu de naissance. Il ne signale pas le prix Peccot.

Tous mes remerciements à Nicole Hulin. C'est en lisant les lignes qu'elle lui consacre aux pages 141 à 143 du livre de 2008 évoqué dans la note 2 de ce texte que j'ai commencé à m'intéresser à Liouba Bortniker.

### Principales sources

– Archives nationales. Dossier Mlle Bortniker du ministère de l'Instruction publique, F/17/22756. Dossiers des agrégations de 1881 à 1886, contenant les rapports de Vacquant, président du jury, F/17/7109/57. Copies de l'agrégation de 1885, F/17/7109/30. Dossiers ministériels F/17 ou rectoraux AJ/16 des agrégés de 1885, de de Saint-Germain et de Philippon.

– Archives de la fondation Peccot, bibliothèque du Collège de France.

– Bénédicte Bilodeau, « La première lauréate de l'agrégation des mathématiques, Mademoiselle Liouba Bortniker, en 1885 », *Bulletin de l'APMEP*, n° 447, novembre-décembre 2003, p. 472-477.

– Journaux et publications de l'époque.